

Projet de délibération pour une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Potton

Séance spéciale du Conseil municipal du Canton de Potton tenue le **9 août 2022**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. La séance débute à 18h00 heures.

Sont présents, le Maire, Bruno Côté, les Conseillers, André Ducharme, Francis Marcoux, Jason Ball et les conseillères Christine Baudinet, Émilie Hébert-Larue et Cynthia Sherrer

La séance est présidée par le Maire **Bruno Côté**. Le Directeur général secrétaire-trésorier, Martin Maltais, agit comme secrétaire d'assemblée.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

Le Maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2022 08 25

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé Jason Ball
et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour, en ajoutant deux points à varia, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance extraordinaire et présences;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Achat de terrain pour fins d'ensemble résidentiel;
4. Fermeture de la séance.

Adopté.

A ce moment le conseiller Francis Marcoux déclare son intérêt et quitte la réunion.

2022 08 26

3. Achat de terrain pour fins d'ensemble résidentiel

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Potton désire posséder des terrains dans le village de Mansonville afin de pouvoir y instaurer un développement résidentiel en y offrant des terrains à prix abordables, de sorte à dynamiser le cœur villageois;

CONSIDÉRANT QUE le lot 5 553 958, situé dans le village, est sur le marché;

CONSIDÉRANT QUE la firme Dufresne, Savary & Associés inc. a effectué une évaluation afin d'établir la valeur marchande potentielle;

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par Cynthia Sherrer
et résolu

D'AUTORISER le Directeur général secrétaire-trésorier à déposer et signer une offre d'achat pour et au nom de la Municipalité du canton de Potton sur le lot 5 553 958;

ET DE faire suivre la présente résolution à la MRC du Memphrémagog afin de lui signifier officiellement que la Municipalité du Canton de Potton demande à ce que son périmètre d'urbanisation soit agrandi principalement à même le lot 5 553 958 dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement actuellement en cours.

Adopté.

Authorization for the Municipality to submit an official offer on vacant land in the village of Mansonville for a future affordable residential development.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **André Ducharme** et résolu que la séance soit levée à 18h04.

Le tout respectueusement soumis,

Bruno Côté
Maire

Martin Maltais
Directeur général secrétaire-trésorier

Je, Bruno Côté, Maire de la Municipalité du Canton de Potton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.